



Mettre en place des mécanismes locaux permanents de financements pour l'accès aux services

La mise en place de mécanismes financiers approvisionnés localement et sur la durée, notamment par des redevances (modérées) appliquées à des services publics existants et rentables financièrement (le plus souvent celui de l'eau), garantissent la pérennité du secteur. Ils permettent de développer des programmes d'assainissement, de recouvrir les coûts de fonctionnement et d'avoir un effet de levier important pour la mobilisation de financements extérieurs.



**ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.**

Une stratégie pour l'assainissement à l'échelle d'une capitale, Ouagadougou, Burkina Faso

Depuis 15 ans, l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) a permis le développement de l'assainissement autonome amélioré grâce à des actions de promotion auprès des bénéficiaires, des subventions en nature (85 000 équipements individuels réalisés) et à la définition d'un schéma de gestion des boues de vidange mécanique. L'assainissement collectif de la zone industrielle et du centre ville et la création d'une station de lagunage ont été réalisés grâce notamment à l'appui de l'Agence française de développement.

Professionnaliser et soutenir l'ensemble de la filière

Les institutions publiques, en charge de la planification et de la régulation du secteur de l'assainissement doivent compter sur le dynamisme du secteur privé local. Pour être opérationnelles et efficaces, les collaborations à développer nécessitent une reconnaissance et un dialogue entre les différentes familles d'acteurs, accompagnés d'actions de formations et d'assistance technique.

L'assainissement : une priorité de la coopération française

En 2008, la France s'est dotée d'un document d'orientation stratégique sur l'assainissement des eaux usées qui fédère l'ensemble des acteurs (ministères, ONG, collectivités locales, entreprises privées et institutions académiques) autour des principes d'intervention décrits ici. L'Agence Française de Développement (AFD) a fait de l'assainissement un axe important de sa stratégie « eau ». De 2001 à 2005 ses projets en assainissement ont représenté 30 % du total de ses engagements « eau ». Elle s'est fixé pour objectif de financer l'épuration des eaux usées et l'accès à l'eau potable pour un nombre équivalent de bénéficiaires. De 2001 à 2005, son aide a permis à +1,1 million de personnes de bénéficier d'un accès à l'assainissement et à +3,5 millions de personnes d'une amélioration du service d'assainissement.

L'ASSAINISSEMENT UNE PRIORITÉ VITALE POUR LES POPULATIONS

Pour atteindre les OMD il faut :

- Fournir un assainissement de base à tous
- Agir sur l'ensemble de la filière eaux usées, de la collecte jusqu'au traitement et à la valorisation

Relever le défi de l'assainissement pour tous est possible avec :

- un recours aux diverses formes d'assainissement collectif ou non-collectif ;
- des infrastructures mais aussi des comportements et des gestes d'hygiène ;
- la mobilisation des autorités publiques, des usagers, des acteurs économiques et des professionnels.

L'assainissement considéré dans ce document concerne l'ensemble de la filière : des eaux usées domestiques et industrielles, des excréta et des boues. Les recommandations qui suivent devront être précédées d'une validation politique pour garantir l'efficacité de leur mise en œuvre et leur intégration dans des stratégies de planification locale.

www.partenariat-francais-eau.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale



L'assainissement est l'affaire de tous. Ses bénéfices pour la santé, l'environnement et, au final, pour le développement économique, sont considérables.

L'assainissement est un moteur de développement social et économique

L'assainissement sauve des vies

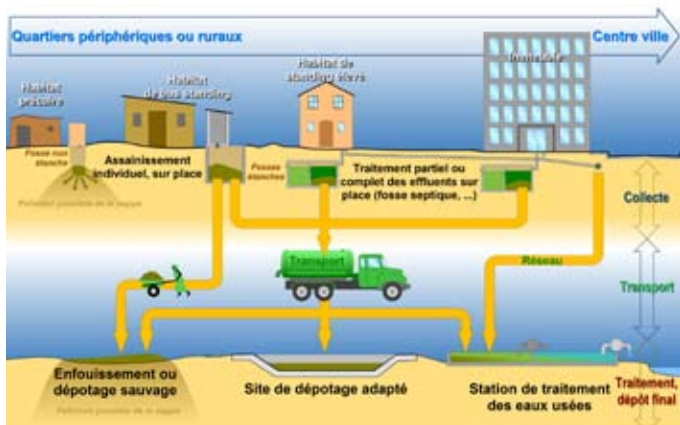
Le manque d'accès à l'assainissement est le principal responsable de maladies diarrhéiques. Les diarrhées tuent chaque année 2 millions de personnes dans le monde, et 90% des victimes sont des enfants de moins de 5 ans.

L'assainissement préserve l'environnement

Le contexte d'urbanisation croissante et généralisée exerce des pressions inédites sur les milieux aquatiques et côtiers. Alors qu'en 2009, plus de 50% de la population mondiale vit en milieu urbain, l'assainissement réduit la menace que représente le rejet incontrôlé des effluents dans les lieux de vie, les ressources en eau et l'environnement.

L'assainissement contribue au développement économique

Le manque d'assainissement pèse directement sur la capacité de travail des habitants et sur le dynamisme de l'économie. Pour chaque euro investi dans l'assainissement, ce sont 8 euros qui sont économisés, notamment grâce à la baisse des charges de santé et à la hausse de productivité du travail.



Des priorités pour relever le défi de l'assainissement

Prendre en compte l'assainissement dans sa globalité

L'assainissement est une chaîne d'actions et d'acteurs composée de trois maillons, chacun constituant un enjeu spécifique faisant appel à des interventions adaptées.

→ Maillon n°1 : développer l'accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement se traduit par des installations sanitaires autonomes ou raccordées à un réseau. Ces installations peuvent être individuelles ou semi-collectives. Dans les pays en développement, en raison des faibles capacités d'investissements, l'assainissement autonome est prédominant et devra être encore largement développé dans les prochaines années.

→ Maillon n°2 : collecter et évacuer les rejets

La collecte et l'évacuation ciblent les eaux usées et les boues de vidange. L'évacuation fait appel à un réseau d'égouts pour l'assainissement collectif et à des véhicules de vidange pour l'assainissement non-collectif.

2008, « année internationale de l'assainissement ».

Elle a fait mieux comprendre la condition de 1,2 milliard de personnes qui n'ont pas d'autre choix que la défécation en plein air et a fait apparaître l'aspect incomplet de l'objectif international. En effet, garantir l'accès à des toilettes hygiéniques ne répond qu'à une partie des besoins de la population en matière d'assainissement. Il est également nécessaire d'évacuer les eaux usées des domiciles et de protéger les individus contre les contaminations potentielles provenant de leurs voisins ou des activités humaines situées en amont.

→ Maillon n°3 : traiter et valoriser les effluents et les boues

Les pouvoirs publics et les partenaires au développement doivent se préoccuper des dispositifs de gestion des boues de vidange issues de l'assainissement autonome et le traitement des eaux usées issues du réseau collectif en stations d'épuration, véritables garants de la sécurité sanitaire et de la préservation de l'environnement.

A l'échelle de la planète, 85% de la pollution anthropique repart dans le milieu naturel sans épuration. L'Afrique, qui devrait héberger 1,8 milliards d'habitants en 2050, contre 850 millions aujourd'hui, ne traite que 2% de sa pollution urbaine, industrielle et domestique et connaît une détérioration catastrophique de ses ressources aquatiques et côtières.

Donner une vraie place à l'hygiène et aux changements de comportements

Améliorer les installations d'assainissement ne suffit pas : l'usage de latrines peut réduire de 40% le risque de diarrhée mais le lavage des mains avec du savon le réduit de 50%. L'apprentissage d'une culture de l'hygiène doit être une dimension permanente de tout projet d'accès à l'eau et/ou à l'assainissement.

Sommet de l'Union africaine de Sharm El Sheikh : les gouvernements africains se mobilisent pour l'assainissement

En juillet 2008, lors du 11^{ème} sommet de l'Union africaine, les gouvernements africains ont entériné la déclaration adoptée lors de la 2^{ème} édition d'AfricaSan (Afrique du Sud). Cette déclaration préconise trois niveaux d'engagements : i) adoption ou mise à jour des politiques nationales pour l'hygiène et l'assainissement avec un plan d'action national, ii) mise en place d'une institution unique pour la coordination du secteur, iii) doter le secteur assainissement d'un budget spécifique au moins égal à 0,5% du PIB de chaque pays.